

Procès-verbal

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAILLEURS BLESSÉS		
Le 5 décembre 2025	De 9 h à 14 h 30	Hôtel Delta de Fredericton
Réunion convoquée par	Jarrod Yeo	
Genre de réunion	Réunion du Comité consultatif des travailleurs blessés	
Preneuse de notes	Norma Doucette	
Personnes présentes	Jarrod, Paula Garant, Leica Gahan, Pam Baker, Kirk Westfield, Lee Russell et André Jobin.	
1.		
Bienvenue André	Jarrod	
Discussion	<p>Jarrod présente notre nouveau membre, André Jobin, ainsi que son chien d'assistance, Roscoe.</p> <p>André est un ancien travailleur paramédical de Grand-Sault. Il compte plus de 25 ans d'expérience de première ligne et une expérience vécue de blessures psychologiques et de défense des droits.</p>	
Mesures à prendre	Aucune	
2.		
Présentation sur la sécurité	Jarrod	
Discussion	<ul style="list-style-type: none">• Pneus d'hiver• Vérifier le liquide lave-glace• Enlever la glace sur les vitres• Dégager la neige du véhicule, y compris des phares et de la plaque d'immatriculation• S'assurer que les essuie-glaces touchent complètement le pare-brise avant de partir	
Mesures à prendre	Jarrod demande qu'un membre se porte volontaire pour donner la présentation sur la sécurité lors de la prochaine réunion.	
3.		
Examen du procès-verbal de septembre	Jarrod	

Procès-verbal

Discussion	Le procès-verbal de la réunion de septembre est distribué. Aucune objection n'est soulevée.
Mesures à prendre	Aucune
4.	
Quoi de neuf?	Jarrood
Discussion	Conférence sur la santé et la sécurité La présence du Comité a eu un véritable effet. Les membres se sont sentis bien accueillis. La table réservée à l'avant, près des portes, a été appréciée. La vidéo du Comité a été diffusée et se trouve maintenant sur le site Web de Travail sécuritaire NB ainsi que sur YouTube. On a demandé à Kirk de participer à une entrevue pour le balado de Services de Sécurité Nouveau-Brunswick. Mis en ligne le 1 ^{er} décembre 2025 : Balado (en anglais seulement)
Mesures à prendre	Le Comité souhaite obtenir une meilleure description des séances. Il faut commencer à réfléchir à quoi cela pourrait ressembler en 2026. Le Comité souhaite recevoir des indemnités journalières pour sa participation à la conférence.
5.	
Améliorer le premier point de contact avec les nouveaux employeurs	Jarrood
Discussion	Le Comité avait initialement souligné l'importance de communications claires dès le départ. Jarrod a rencontré l'équipe de prévention afin de prendre du recul et d'examiner l'ensemble de l'expérience, et non seulement le courriel lui-même. Il y avait des lacunes sur le plan de la clarté et de l'enchaînement. Le courriel était informatif, mais réactif plutôt que soutenant. Il y a beaucoup de place à la modernisation. Ce travail nous permet d'établir, au fil du temps, un processus d'accueil plus utile et plus uniforme.

Procès-verbal

Mesures à prendre	<p>Recenser les possibilités d'amélioration au-delà du texte : le moment de l'envoi, l'automatisation et le soutien proactif.</p> <p>L'équipe de prévention collabore avec d'autres provinces pour voir ce qui fonctionne bien.</p> <p>Un courriel de bienvenue actualisé sera créé.</p>
6.	
<p>Résumé des récents exposés de position :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis d'accident et demande de prestations • Tension mentale traumatique 	Jarrold
Discussion	Un résumé des exposés de position est présenté pour aider André à comprendre notre façon de faire entendre le point de vue des travailleurs auprès du conseil.
Mesures à prendre	Aucune
7.	
Consultation à venir sur une politique	Jarrold
Discussion	<p>La prochaine grande consultation en matière de politiques porte sur l'examen de la Politique 21-111 – Maladies professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les maladies professionnelles comptent parmi les réclamations les plus complexes. L'objectif est de moderniser la politique pour qu'elle soit claire, fondée sur des données probantes et plus facile à comprendre. <p>Qu'est-ce qui change?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La politique est resserrée afin d'expliquer plus clairement le processus décisionnel. • Une amélioration importante est la création de l'annexe A, qui prend la forme d'une liste autonome des maladies professionnelles reconnues. • Elle remplace le renvoi au <i>Règlement 84-66</i> et facilite les mises à jour au gré de l'évolution des données scientifiques.

Procès-verbal

	<ul style="list-style-type: none"> La politique mise à jour établit clairement la distinction entre la causalité au niveau de la population (la maladie est-elle généralement reconnue comme une maladie professionnelle?) et la causalité au niveau individuel (l'exposition du travailleur a-t-elle causé la maladie?) <p>Possibilités de contribution du Comité</p> <ul style="list-style-type: none"> Obstacles liés à l'accès : diagnostic et expertise Confusion quant à la date de l'accident Transparence et équité
Mesures à prendre	<p>La consultation commencera en janvier et les commentaires devront être soumis en février.</p> <p>L'ensemble de la documentation de consultation sera transmis au Comité une fois qu'il sera approuvé par le conseil et publié.</p>
8.	
Renforcer le soutien en santé mentale	Jarrod
Discussion	<ul style="list-style-type: none"> Première commission des accidents du travail au Canada à s'associer à Wounded Warriors Canada. Ce partenariat permet d'offrir des soins tenant compte des traumatismes aux premiers intervenants, aux professionnels de la santé, aux agents correctionnels et à leurs familles. Il veille à ce que les blessures psychologiques reçoivent la même priorité que les blessures physiques. La formation et le soutien destinés aux dirigeants et au personnel de Travail sécuritaire NB sont en cours. Un nouveau centre de ressources en santé et sécurité psychologiques sera lancé au premier trimestre. Il est inspiré de celui de la Commission des accidents du travail (CAT) de la Saskatchewan, avec des ressources et des outils adaptés au contexte du Nouveau-Brunswick.
Mesures à prendre	<p>Le Comité en recevra un aperçu avant le lancement.</p> <p>Leica et Kirk élaborent une liste d'organismes pouvant appuyer nos programmes et services.</p>
9.	
Rapport annuel 2025 (ébauche)	Jarrod

Procès-verbal

Discussion	Le Comité reçoit des copies provisoires à examiner.
Mesures à prendre	Le Comité transmettra ses commentaires ou suggestions.
10.	
Lettres aux clients	Jarrood
Discussion	<ul style="list-style-type: none"> • Les lettres actuelles utilisent toujours l'ancienne mise en page (Times New Roman, structure dense). • Elles ne sont pas rédigées selon les normes modernes de langage clair. • Les nombreuses citations législatives créent de la confusion plutôt que d'inspirer confiance. • Les URL sont longues et les codes QR sont peu utilisés. • Le ton est formel, détaché et intimidant. • Jarrood fait le point sur le projet de rédaction assistée par l'IA des lettres de décision.
Mesures à prendre	Le Comité peut jouer un rôle important pour rendre les communications plus claires, plus humaines et plus faciles à comprendre.
11.	
Lettre d'acceptation du client	Jarrood
Discussion	<p>La lettre est générale et peu engageante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mes déplacements seront-ils couverts? • Est-ce que je suis admissible aux soins à domicile? • Aurais-je de l'aide pour les ordonnances ou l'équipement? • Dois-je m'attendre à recevoir de la réadaptation professionnelle? • Que signifie « services de psychologie » et puis-je en faire la demande? <p>Les travailleurs nous disent constamment qu'ils découvrent certains avantages uniquement parce que quelqu'un d'autre les leur a mentionnés.</p> <p>Un travailleur ne devrait pas avoir à insister ni à être un expert du système pour recevoir toutes les prestations auxquelles il a droit.</p> <p>La lettre d'acceptation décrit les prestations, mais ne les <i>offre</i> pas concrètement. Elle n'explique pas ce que les travailleurs blessés recevront ni ce qui se passera ensuite.</p>

Procès-verbal

Mesures à prendre	Il y a là une occasion d'amélioration. Le Comité peut fournir des idées percutantes.
12.	Préparation à la rencontre avec le conseil d'administration
Élargissement de la couverture du trouble de stress post-traumatique pour les premiers intervenants et les professionnels exposés à des traumatismes	Jarrod
Discussion	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité peut faire passer un message clair : certains groupes, notamment dans les services correctionnels, les soins de santé et l'éducation, sont souvent exposés à des traumatismes répétés sans bénéficier d'une couverture présumée. • Le Nouveau-Brunswick accuse un retard par rapport aux autres provinces à cet égard. • Pam et Lee font part de leur vécu personnel et de l'idée d'élargir la couverture aux familles et à tout travailleur témoin d'événements traumatisants dans le cadre de son travail.
Mesures à prendre	Se préparer à communiquer les observations au conseil d'administration.
13.	
Aide médicale	Jarrod
Discussion	<p>Cannabis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail sécuritaire NB a adopté sa politique sur le cannabis médical en 2018. • À l'époque, elle était considérée comme progressiste. Nous sommes la première CAT au Canada à nous doter d'un cadre spécialisé pour le cannabis médical. • L'objectif était alors la prudence et la clarté. Le cannabis était nouveau dans la pratique clinique, et la politique met délibérément l'accent sur des situations limitées et bien établies. <p>Le cannabis, lorsqu'il est utilisé sous supervision médicale, peut réduire le recours aux opioïdes ou aux sédatifs. Si nos systèmes sont trop restrictifs, nous risquons de manquer des occasions de favoriser le rétablissement.</p>

Procès-verbal

	<p>Médicaments pour la perte de poids (génériques)</p> <ul style="list-style-type: none">• On s'attend à ce que les versions génériques d'Ozempic fassent baisser considérablement le coût des médicaments pour la perte de poids.• Cette baisse pourrait changer la façon dont ils sont perçus comme traitement et comme outil de réadaptation.• Cela pourrait être pertinent pour les travailleurs dont les blessures réduisent la mobilité et contribuent à une prise de poids ainsi qu'à des répercussions connexes sur la santé mentale. <p>Des travailleurs blessés prennent du poids en raison d'une mobilité réduite, ce qui nuit à leur santé physique et mentale.</p> <p>Exercice et rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none">• L'exercice joue un rôle reconnu dans le rétablissement physique, la mobilité et le maintien des capacités à long terme.• Il existe de solides données probantes indiquant que l'activité physique améliore la santé mentale, le sommeil et la gestion de la douleur.• L'accès à un centre de conditionnement réduit souvent le recours aux médicaments et favorise un retour au travail durable.• À l'heure actuelle, de nombreux travailleurs blessés paient cela de leur poche, malgré les bienfaits évidents pour la santé.• Il serait possible d'examiner les mesures de soutien à l'activité physique comme approche préventive et économique.
Mesures à prendre	Se préparer à en discuter avec le conseil d'administration le 11 décembre.
14.	
Prochaine réunion	Jarrod
Discussion	<p>Premier trimestre de 2026</p> <ul style="list-style-type: none">• Nouvelle photo d'André et de Roscoe <p>Futurs points à l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none">• Énoncés de vision et de mission : Pourquoi existons-nous et que faisons-nous? Plus important encore, pourquoi cela compte-t-il?• Buts et objectifs

Procès-verbal

	<ul style="list-style-type: none">• Revoir le mandat du Comité : durée des mandats, honoraires, etc.
Mesures à prendre	Examiner le mandat avant la prochaine réunion. Réfléchir aux façons de contribuer à l'examen de la <i>Loi sur les accidents du travail</i> .